

LES DEUX VOYAGES D'ABRAHAM GÖLNITZ

22 mars 2015

Un récit de voyage au XVIIe siècle, voilà bien de quoi exciter la curiosité des amateurs d'histoire. Abraham Gölnitz, originaire de la ville de Dantzig, voyagea plusieurs années à travers l'Europe à partir de 1628 : Pays-Bas espagnols, France, Savoie et Piémont. Il consigna ses notes et impressions de voyages, qu'il publia en latin à deux reprises, à Leyde en 1631, et à Amsterdam en 1655. Il traversa deux fois le Bugey par le même itinéraire entre Lyon et Genève, passant par Saint Jean le Vieux, Jujurieux et Cerdon.

Le texte s'y rapportant a été traduit et commenté en 1881 par Antoine Vachez¹ (1832-1910), dans le premier tome de la REVUE LYONNAISE, qui succéda à la REVUE DU LYONNAIS que dirigeait Aimé Vingtrinier. Voici le texte de cet article.

¹ Antoine VACHEZ naquit à Riverie (Rhône) ; avocat au Barreau de Paris et de Lyon où il fut bâtonnier. Il publia des ouvrages de droit et est connu pour son activité d'archéologue et d'historien.



Lyon-1666-Estampe Schnitzer- Lucas Graveur-Gallica

DE LYON A GENÈVE
AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

C'est à des étrangers que nous devons les plus anciens Guides du voyageur en France. La plupart furent publiés au commencement du dix-septième siècle. Alors on vit paraître successivement : la *Cosmographie* du Hollandais Mérula², l'*Itinéraire de la Gaule Narbonnaise* du Danois Ponta-

² *Cosmographie generalis*, lib. III. Lugduni Batavorum, 1605, in-4°. Cet ouvrage réimprimé, en 1636, à Amsterdam, en 6 volumes, in-12, L'auteur n'a décrit que l'Espagne, la France et l'Italie.

nus³ l'*Itinéraire en France*, d'Allemand Zinzerling, plus connu sous le nom de Jodocus Sincerus⁴, et enfin le Voyageur franco-belge d'Abraham Gölnitz⁵.

Mais tous ces livres sont écrits en latin. Et si l'itinéraire de Jodocus Sincerus a été traduit en entier, et publié, en 1859, par Thalès Bernard, sous le titre de : *Voyage dans la vieille France*⁶, ce n'est encore que par fragments que l'on possède la traduction de l'ouvrage de Gölnitz, le plus ancien et le plus complet de ces anciens itinéraires.

Les seuls renseignements biographiques que nous possédions sur ce voyageur se réduisent aux suivants : Abraham Gölnitz vit le jour dans la ville de Dantzig ; c'était un érudit et un lettré qui, indépendamment de son itinéraire en France et en Belgique, publia, en latin, un livre extrait de Tacite intitulé : *le Prince*⁷, puis, quelques années plus tard, un *Abrégé de Géographie*⁸. Il quitta son pays, vers l'année 1628 et consacra plusieurs années à visiter les Pays-Bas espagnols, la France, la Savoie et une partie du Piémont.

C'est le récit de ce voyage qu'il publia à deux reprises, d'abord à Leyde en 1631, puis à Amsterdam, en 1655. Ce livre, écrit en latin, comme tous ceux de ses devanciers, est devenu rare aujourd'hui. Aussi n'est-il guère connu que de nos bibliophiles et de nos érudits, ce qui est regrettable, à cause des renseignements curieux qu'il nous fournit sur les monuments et les mœurs des pays qu'il a visités.

Après avoir parcouru tout le Nord de la France, Gölnitz arriva à Lyon, au mois de décembre 1630, en passant par Roanne, Tarare et L'Arbresle. Notre ville semble avoir plu à notre voyageur, car il y séjourna jusqu'au milieu du mois de janvier suivant. Il mit à profit ce long séjour, pour la visiter à loisir. Et ce fut ainsi qu'il en fit une description du plus grand intérêt, à laquelle il consacra soixante pages de son livre et que nous avons publiée déjà sous le titre de : *Lyon au dix-septième siècle*⁹.

Mais son livre n'est pas seulement curieux par la description de nos principales villes et de nos anciens monuments. Il renferme aussi les renseignements les plus précieux sur la situation exacte des anciennes voies de communication qui sillonnaient autrefois notre territoire.

Telle est notamment la partie de son Itinéraire, dont nous publions aujourd'hui la traduction.

Quand il quitta Lyon, au mois de janvier 1631, Gölnitz se rendit à Genève. Or il n'est pas sans intérêt de connaître par quelle route et de quelle manière on se rendait dans cette ville au commencement du dix-septième siècle. On verra, en ne citant ici que les principales localités, que, dans ce trajet, notre voyageur traversa successivement la Boisse, Ambronay, Cerdon, Nantua,

3 *Itinerarium Galiae Narbonensis*, Lugduni Batavorum, 1606, in-12.

4 *Jodoci Sinceri Itinerarium Galliae., cum appendice de Burdigala*, Lugduni apud Jacobum de Creux, 1616, in-16.

5 *Abraham Golnitsii, Dantiscs, Ulysses Belgico-Gallicus*, Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana, 1631, in-12. 2^e édition, Amstelodami, 1655, in-12.

6 *Voyage dans la vieille France*, Paris et Lyon, 1859, in-12.

7 *Princeps ex C. Tacito curata opera deformatus*, Lugd. Batavorum. Ex off. Elzeviriorum, 1636, in-12.

8 *Compendium geographicum succincta methodo adornatum*, opera et studio Ahrah. Gölnitz, Amstelodami, 1649, in-12.

9 *Lyon au XVII^e siècle*, extrait de l'*Itinéraire en France et en Belgique*, d'Abraham Gölnitz, traduit et publié avec notes et éclaircissements. Lyon, 1877, grand in-8^o de 120 pages, avec un plan de Lyon au XVI^e siècle.

Châtillon de Michaille, Longeray et Collonges, et que, dans ces deux voyages successifs à Genève, il suivit constamment le même itinéraire. Or, si l'on observe que, déjà au cinquième siècle, cette même route était suivie jusqu'à la Cluse par les moines de Gondat (aujourd'hui Saint-Claude), pour se rendre de Lyon dans leur monastère¹⁰ si l'on songe en outre, que l'on s'était borné, au Moyen Âge, se servir des anciennes voies de communication, créées par les Romains et qu'il n'avait guère été exécuté, pendant cette période, que quelques travaux de rectifications partielles, insuffisants pour changer leur direction principale, ne pouvons-nous pas, avec une certitude presque complète, reconnaître, dans le chemin suivi par Gölnitz, la voie antique la plus fréquentée, à toutes les époques, entre Lyon et Genève ?

10 Debombourg, *Atlas historique du département de l'Ain*.

I

PREMIER VOYAGE DE GÖLNITZ DE LYON À GENÈVE

« Maintenant, plions bagage et prenons la route de Genève, où le lecteur va nous suivre.

Ayant séjourné à Lyon, pendant tout le mois de décembre et presque jusqu'au milieu de janvier, nous quittons cette ville pour aller passer le reste de l'hiver à Genève, après avoir traité, au préalable, avec un autre guide, auquel chacun de nous devait payer la somme de vingt-cinq florins de France, valant vingt sols chacun, pour notre transport et tous nos frais de nourriture, dans le trajet de Lyon à Genève. Nous sortîmes de Lyon, par la porte de Saint-Sébastien¹¹, où nous remîmes une gratification de quelques pièces de monnaie aux Suisses qui s'y trouvaient de garde, afin d'obtenir plus tôt l'autorisation de nous mettre en route, après vérification faite du bulletin que nous devons emporter de Lyon¹².

Nous gravissons d'abord un coteau escarpé et planté de vignes, en laissant, à notre droite, le Rhône, qui coule au fond de la vallée. Puis nous traversons quelques villages peu connus¹³, avant d'arriver, après une marche de 3 milles au bourg de La Boisse¹⁴, où nous soupâmes à l'auberge du *Mouton*. Nous n'avions pu, en effet, nous séparer qu'assez tard de nos amis de Lyon.

11 Le récit de Gölnitz nous confirme, comme on le voit et contrairement à l'avis de plusieurs auteurs, que l'ancienne route de Lyon à Genève ne suivait point, à la sortie de notre ville, les bords du Rhône, en passant à la Pape. Après avoir gravi la côte de Saint-Sébastien, aujourd'hui La Grand'Côte, elle traversait le plateau de la Croix-Rousse et se dirigeait par Caluire, vers Rillieux et Neyron. C'est bien aussi cette même route qui a servi, pendant tout le Moyen Âge, de voie de communication entre Lyon et Genève, comme nous l'apprend notamment le récit, publié tout récemment, de l'extradition d'un Genevois, accusé de plusieurs vols commis à Genève et qui se trouvait, en 1429, dans les prisons royales de Lyon. Pour obtenir la remise du prisonnier, l'un des syndics de Genève, nommé Pierre de Fer, se rendit lui-même dans notre ville. Or cette remise eut lieu sur une place située au-dessous de la maison forte de Cuire, c'est-à-dire dans le voisinage du lieu où la route de Genève aboutissait dans notre ville. (*V. le Moniteur judiciaire de Lyon*, du 31 janvier 1881).

12 Il s'agissait là d'un certificat de bonne santé, comme Gölnitz nous apprendra plus loin, quand il quitta Lyon, lors de son second voyage dans notre ville.

13 La route, suivie par Gölnitz, traversait successivement *Caluire, Rillieux, Neyron, la Ville*, hameau de Miribel et *Saint-Maurice de Beynost*, d'où elle se dirigeait vers *la Boisse*, première étape où s'arrêta notre voyageur.

14 *La Boisse*, commune du canton de Montluel.

Le jour suivant, nous traversons le pays de la Verbonne¹⁵, situé à deux milles plus loin. Nous voyageons dans une plaine, en laissant d'un côté de la route, *Chastillonnet*¹⁶ et de l'autre *Chastillon*¹⁷.

Enfin, nous arrivons à la rivière d'Ain, que nous traversons sur un bac, en payant pour chaque cheval un péage de cinq sous. Sur la rive existe une maisonnette servant d'abri aux péagers, qui souvent attendent un jour entier sans avoir à passer un seul voyageur. Cette rivière a un cours rapide et ses eaux sont si limpides, que l'œil pénètre jusqu'au fond de son lit. Elle sépare le pays du Bugey de la province de la Bresse.

Après avoir traversé l'Ain, on se trouve en rase campagne ; puis on arrive à une autre rivière appelée l'*Albarine*, dont le cours est fort capricieux, car tantôt elle inonde tous les champs riverains, comme on en voyait encore des traces sur les bords, tantôt, au contraire, elle a si peu d'eau, que les chevaux la traversent à pied sec, comme nous le fîmes au moment de notre passage.

A 2 milles plus loin, se trouve *Château-Gaillard*¹⁸, où nous dînâmes à l'*Escu de France*. Puis nous traversons ensuite successivement *Bornay*¹⁹ et le village de *Saint-Jean le Vieil*²⁰, qui est situé dans une fort belle plaine. Mais il nous faut de là gravir une haute montagne, pour redescendre ensuite, par un chemin pierreux, fort long et très en pente, qui nous conduit, après une

15 La Valbonne, Ce nom est donné à la vaste plaine qui s'étend de Miribel jusque sous le coteau du village de Loyes. D'après M. Révérend du Mesnil, qui a publié une monographie intéressante sur la Valbonne, ce serait dans cette plaine que s'acheva, entre Albin et Septime-Sévère, la grande bataille qui livra à ce dernier l'empire du monde. Un acte du 26 septembre 1556, rapporté par cet auteur, fait mention, à plusieurs reprises, de l'existence de l'ancienne route de Lyon à Genève, sur le territoire de l'ancien mandement de la Valbonne. Nous y voyons ainsi que, dans une certaine partie de son parcours, elle portait le nom de *Chemin de Lyon aux Baraques*. tandis-qu'ailleurs, le même document nous apprend que cette ancienne route avait été rectifiée depuis quelque temps, dans le voisinage de Meximieux. Il y est fait mention, en effet, du *chemin vieux et ancien de Lyon à Genève*, avec des indications topographiques qui permettraient de retrouver sans trop de difficultés, sur les lieux, l'emplacement exact de l'ancienne voie romaine. Dans un autre passage, le même acte nous parle du *chemin neuf de Lyon à Genève, passant par le village de la Valbonne*, ce qui nous apprend aussi que la route rectifiée au XVII^e siècle, celle que, sans aucun doute, suivit Gölnitz, ne passait point, comme la route actuelle, à Montluel et à Meximieux, mais se dirigeait de la Boisse vers le village de Balan, pour traverser ensuite le hameau de Chane, dépendant de Béligneux et celui de la Valbonne, situé au midi et sur le territoire de la commune de Pérouges, d'où elle gagnait directement à travers la plaine, le bourg de Chazey-sur-Ain. (V. Révérend du Mesnil, *La Valbonne, étymologie et histoire*, p. 146).

16 Gölnitz a été ici induit en erreur par quelques renseignements inexacts ; il n'a pu passer, en effet, à proximité de *Châtillonnet*, qui est un ancien château seigneurial, situé dans la commune actuelle de Saint-Boys, près de Bellely.

17 *Châtillon-la-Palud*, commune actuelle du canton de Chalamont.

18 *Château-Gaillard* village du canton d'Ambérieu, qui doit son nom à la situation de son ancien château sur un contrefort, qui commande toute la plaine voisine.

19 *Ambronay* souvent nommé autrefois *Ambournay*, commune du canton d'Ambérieu, où existait autrefois une abbaye célèbre de Bénédictins, fondée au IX^e siècle. De cette abbaye il subsiste encore deux cloîtres assez bien conservés, une belle église du XIV^e siècle, ainsi qu'une salle capitulaire fort remarquable de la même époque. La voie romaine de Lyon passait à Ambronay, où le souvenir de la domination romaine est rappelée par une inscription funéraire, qui y a été découverte. (V. La Teyssonière. *Recherches historiques sur le département de l'Ain*. I, 109). D'autre part, l'existence de cette voie antique est confirmée par celle d'un ancien hôpital qui servait, au Moyen Âge, de refuge aux pèlerins et aux voyageurs malades ou attardés. (V. Guigue. *Les Voies antiques du Lyonnais... déterminées par les hôpitaux du Moyen Âge*, p. 13).

20 *Saint-Jean-le-Vieux*, commune du canton de Poncin. Le passage d'une voie antique dans ce village et le surnom qu'il porte encore aujourd'hui et qui n'est qu'une transformation du nom latin *vicus*, suffisent pour nous indiquer que son existence remonte à une assez haute antiquité.

marche de 3 milles, au bourg de Cerdon²¹ où nous passâmes la nuit à l'auberge du Lion d'Or, hôtellerie assez modeste, cependant satisfaisante eu égard à la localité. Ce village, qui se compose de quelques maisons seulement, assez ornées à l'extérieur, est situé au fond d'une vallée et a pour seigneur le duc de Nemours.

À la sortie de ce village, que nous quittons le lendemain, la route gravit, avec de nombreux circuits, une montagne escarpée. Ce trajet, qu'un homme à pied fait difficilement en une demi-heure, nous le faisons de grand matin, à la clarté de la lune, et par un froid très vif. Arrivés au sommet, nous trouvons la glace et la neige. Si donc on suit cette route pendant l'hiver, il faut prendre garde que vos chevaux ne glissent et ne s'abattent.

Dans ce parcours on rencontre le village de *Mérignan*²² et celui de *Saint-Martin*²³, qui est situé à 2 milles plus loin. Au-delà commence une plaine, où l'on ne parvient qu'après avoir franchi une montagne peu élevée, servant de retraite aux voleurs, qui fréquemment, dit-on, attaquent et dépouillent les voyageurs²⁴.

Après une assez longue marche, on arrive à l'extrémité de cette vaste plaine, jusqu'à un endroit où les montagnes semblent s'ouvrir pour former à votre droite une vallée, qu'il faut suivre pour se rendre à Nantua. Par cette route on arrive à un lac, qu'on laisse à droite. La rive opposée est bordée de rochers escarpés et s'élevant à une grande hauteur ; à votre gauche, en deçà du lac, d'autres rochers, non moins inaccessibles, dominant le chemin et menacent le voyageur d'une chute imminente, ce qui arrive fréquemment, comme le témoignent les blocs énormes, épars çà et là sur le bord du lac. On dit, en plaisantant, que ces rochers à pic sont retenus à la montagne par des chaînes, qui les empêchent de tomber²⁵ ; mais on voit la preuve du contraire sur la route, qui passe à leur pied et qui vous conduit directement, à un mille de distance, dans la ville de Nantua. Devant les maisons de cette ville s'étendent des portiques couverts et supportés par des colonnes, où l'on peut circuler à l'ombre, même à cheval, en évitant les ardeurs du soleil et les

21 *Cerdon*, commune du canton de Poncin.

22 Dans le trajet de Saint-Jean-le-Vieux à Cerdon, la route, suivie par Gölnitz, passait au village de *Mérignat*, commune du canton de Poncin. C'est donc par erreur que notre voyageur place cette localité au-delà de Cerdon, sans doute par suite d'une transposition de noms de lieux dans ses notes de voyage.

23 *Saint-Martin-du-Fresne*, village du canton de Nantua, où l'on remarque encore une tour de l'ancien château fort, construit, au moyen âge, par les sires de Thoire-Villars et démantelé, en 1601, lors de la conquête du Bugey, par les troupes de Biron.

24 Gölnitz veut-il parler ici de la montagne qui domine à l'ouest, le village de Maillat, et qui s'élève à 832 mètres au-dessus du niveau de la mer ? Si l'on interprète son récit de la sorte, il faudrait que le chemin suivi par notre voyageur contournât le flanc septentrional de cette montagne, pour franchir, au nord-ouest de Saint-Martin-du-Fresne, un col qui n'est situé qu'à une hauteur de 527 mètres. On s'expliquerait ainsi qu'il n'ait pas passé au village de Maillat, dont il ne parle pas. Sinon, il faut admettre qu'il s'agit de l'éminence que la montagne de Char-moise projette dans la plaine de Brion et sur laquelle est bâtie une partie du village actuel de Saint-Martin-du-Fresne, qui était, sans aucun doute, beaucoup moins important au dix-septième siècle que de nos jours. Toutefois cette interprétation n'est pas sans quelque difficulté. Est-il possible, en effet, qu'il existât, à cette époque, si peu de sécurité sur nos grandes routes, pour qu'à la porte d'un village, les voleurs pussent détrousser impunément les voyageurs ?

25 Les habitants de Nantua vous font remarquer, encore de nos jours, un énorme rocher qui domine directement, au nord, les maisons de cette ville. Ce rocher qui, du fond de la vallée, semble faire corps avec la montagne, en est, au contraire, séparé par un intervalle assez grand. C'est ce bloc colossal qui, suivant la légende locale, est retenu par des liens invisibles et doit, un jour, écraser Nantua dans sa chute. On voit que cette tradition légendaire, recueillie fidèlement par Gölnitz, remonte à une époque assez ancienne.

averses de la pluie²⁶. Les habitants passent pour se livrer à la fabrication des aiguilles ; de là le nom de *fabricants d'aiguilles*, qui leur est donné, ce qui explique pourquoi les Allemands appellent Nantua la *petite ville des aiguilles* (das Gufen Städtlein²⁷). Après avoir fait un excellent dîner à l'hôtel de l'*Escu de France* nous nous dirigeons vers un lac²⁸, à gauche duquel on remarque un endroit appelé la *Pisse-Vache*, Là, d'une montagne escarpée et fort haute, se précipite, en été comme en hiver, une masse d'eau considérable, qui tombe en un jet continu dans une profonde cavité, sorte de gouffre qui la reçoit tout entière²⁹.

Les marchands ambulants ont coutume d'obliger ceux de leurs compagnons qui n'ont jamais suivi cette route, de faire le tour de ce gouffre, afin qu'ils soient bien arrosés et gardent ainsi un souvenir ineffaçable de ce lieu, à moins pourtant qu'ils ne soient dispensés de cette promenade aquatique, en donnant quelque argent³⁰.

Vis-à-vis de cette cascade se trouve le lac appelé *la Bougie*³¹ qui a donné son nom à la province du Bugey, et c'est dans ce lac que toute cette eau se rend par un canal souterrain et invisible. Un mur, situé au milieu de ce lac, le divise en deux parties : celle qui est du côté de Nantua a une eau douce et agréable au goût, ainsi que des poissons excellents, tandis que la partie située du côté de Saint-Germain est marécageuse et couverte de roseaux³². Un écho répète distinctement, de l'autre côté du lac, les paroles que l'on prononce en cet endroit.

De là nous gagnons le bourg voisin appelé *Saint-Germain la Chèvre*³³, situé à gauche de la route et à 2 milles de distance. Il nous faut ensuite gravir une montagne pour arriver à un mille plus loin au bourg de Châtillon³⁴, où se trouve, sur la route, une vaste hôtellerie. Nous y aurions pas-

26 Deux siècles et demi seulement se sont écoulés depuis que Gölnitz visita Nantua. On voit donc que, depuis cette époque, les maisons de cette ville ont dû être reconstruites en entier, car on n'y retrouve plus aucun reste des galeries couvertes qui s'étendaient autrefois devant leur façade.

27 Les termes dont se sert ici Gölnitz sont empruntés à quelque dialecte local, qui diffère notablement de l'allemand pur. Quoi qu'il en soit, la fabrication des aiguilles est une industrie dont on ne retrouve aujourd'hui aucune trace à Nantua.

28 *Le lac de Silan*. Ce lac a 2 kilomètres de longueur sur un demi-kilomètre de largeur. Profondément encaissé entre deux hautes montagnes, couvertes de sapins, il se distingue par la couleur verte et la limpidité de ses eaux. Aussi ce lieu a-t-il été choisi, depuis quelques années, pour l'exploitation, sur une grande échelle, des glaces qui sont expédiées dans toutes les villes de France.

29 La cascade de *Pisse-Vache* ou de *Charix* est alimentée par un torrent qui descend des montagnes et des forêts de Charix. Cette chute, qui tombe d'une hauteur de 30 mètres environ, est fort belle, et reçoit la visite de nombreux touristes.

30 La disposition des lieux a dû bien changer depuis le voyage de Gölnitz, car il serait impossible aujourd'hui de faire le tour du bassin, assez profond, dans lequel tombent les eaux de cette cascade.

31 Nous ne savons à quelle cause attribuer l'erreur commise ici par Gölnitz. Le lac de Silan n'a porté, à aucune époque, le nom qu'il lui donne ici. Il est donc inutile d'observer que le nom de la province du Bugey n'a pu lui être emprunté.

32 Si le mur qui, d'après Gölnitz, divisait le lac de Silan en deux parties n'existe point, il faut reconnaître néanmoins que des prairies marécageuses occupent, de nos jours comme au XVII^e siècle, l'extrémité inférieure de ce lac, à laquelle on donne vulgairement le nom de *Queue du Lac*.

33 *Saint-Germain de Joux* village du canton de Châtillon de Michaille. Le nom de *Saint Germain la Chèvre*, qu'il portait autrefois est tombé en désuétude aujourd'hui.

34 *Châtillon de Michaille*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nantua. Cette localité qui est située à l'entrée de la vallée de Nantua, au point de jonction de la route de Belley avec celle de Lyon à Genève, était autrefois le chef-lieu du mandement de Michaille, l'un des plus anciens du Bugey. Le souvenir de la domination romaine à Châtillon nous a été conservé par une inscription antique, rapportée par la Teyssonnière dans ses *Recherches historiques sur le département de l'Ain* (t. 1^{er}, p. 111).

sé volontiers la nuit, si nous n'avions été circonvenus par notre guide, qui prétendit que nous n'y trouverions aucune provision. C'est ainsi qu'ignorant les ressources de cette hôtellerie nous continuâmes notre route, pendant un demi mille, jusqu'à un petit pont appelé le *Pont des Oules*³⁵. Ce pont est jeté sur une petite rivière du même nom, qui descend de la Bourgogne et se jette un peu plus loin dans le Rhône, Les rochers, qui bordent ce cours d'eau de chaque côté sont d'une telle hauteur, que, sans ce pont, on ne pourrait le traverser.

De là, par une route sinueuse, semée de cailloux, et très en pente, nous nous dirigeons vers la montagne du Credo, au sommet de laquelle nous arrivons non sans peine, par un chemin difficile et à travers la neige³⁶. Là est élevée une croix de bois fort haute, près de laquelle un religieux, de l'ordre des Capucins, vint au-devant de nous, accompagné d'un enfant. En effet, leur monastère est situé dans le voisinage.

Non loin de là se trouve un chemin fort étroit, où les Espagnols ont reçu du roi de France la permission de passer pour se rendre de la Savoie dans la Franche-Comté. A peine nous y sommes-nous engagés, que nous nous trouvons dans des ténèbres si épaisses qu'il nous semblait que la nuit nous couvrait de son ombre. Bientôt éclate une véritable tempête ; la grêle, la neige et le vent nous forcent à précipiter notre marche en désordre. On ne s'entend plus parler ; nos chevaux s'abattent, car le chemin fort en pente est couvert de glace. Dans cette nuit obscure, la vue et l'ouïe perdent à la fois toute idée exacte des choses. En somme, tous les éléments nous étaient contraires, jusqu'au feu, qui nous manquait et qui nous eût servi à nous défendre du froid et à nous montrer la route que nous avions à suivre. Un air épais, nébuleux et froid retardait notre marche : l'eau transformée en glace provoquait la chute du guide et des cavaliers ; la terre, couverte de neige, nous refusait son usage. Voyager dans ces conditions semble impossible. Aussi ce fut par une véritable protection divine, comme nous le reconnûmes tous, que nous pûmes arriver enfin à dix heures du soir, et sans connaître aucun chemin, au bourg de *Longeret*³⁷ situé à deux milles de Châtillon, où il nous fut possible de nous remettre de nos fatigues, à l'auberge de la *Croix-Rouge*. Le lendemain, quand le jour fut levé, nous pûmes contempler les vallées et les précipices qui avoisinent cette localité, et que nous n'avions évités que grâce à Dieu.

35 Le *Pont des Oules*, Ce pont jeté sur la Valserine, est une des curiosités les plus remarquables du pays ? En cet endroit, la Valserine mesure à peine 2 mètres de largeur et il a suffi de placer une simple pierre équarrie et solidement fixée par des crampons de fer sur la profonde fissure, au fond de laquelle coulent, avec une rapidité vertigineuse, les eaux de ce torrent impétueux.

36 Le sommet du Credo est à une altitude de 1608 mètres au-dessus du niveau de la mer.

37 *Longeray* hameau dépendant de la commune de Léaz. La route nationale actuelle traverse encore ce bourg qui est situé sous le Fort de l'Écluse.

De Longeret, il nous restait à faire un quart de mille pour arriver au *Fort de la Cluse*³⁸. César parle de la manière suivante de ce lieu, au livre premier de ses Commentaires : « *Les Helvétiens n'avaient que deux chemins pour sortir de leur pays ; l'un par les terres des Séquanais, entre le Jura et le Rhône ; c'était un défilé étroit et difficile, où un chariot pouvait à peine passer. Il était dominé par une haute montagne, et une faible troupe suffirait pour enfermer le passage*³⁹. »

Ce défilé, dit Rhellicanus, dans ses observations sur les Commentaires de César⁴⁰, est appelé aujourd'hui l'Écluse par les Français et les Allemands, et c'est là qu'est située, sur des rochers qui dominant le Rhône, une forteresse qui fut rasée par les Bernois, en 1536, quand, irrités du manque de foi des Savoisiens et liés par la promesse qu'ils avaient faite, par serment, aux citoyens de Genève, ils furent amenés à faire contre le duc de Savoie, sous la conduite et le commandement de l'habile et courageux François Negelin, une guerre, dans laquelle ils soumièrent avec l'aide de Dieu, à l'autorité des Genevois, tout le territoire situé en deçà du Rhône, et un peu au-delà de l'Écluse. Cette expédition, commencée au mois de janvier, fut terminée à la fin de février⁴¹.

Ce lieu, dominé par des montages, n'est pas dans une situation très forte. Mais la nature elle-même contribue à la défense de cette forteresse, en partie creusée dans le roc, et assise à une assez grande hauteur sur des rochers inaccessibles, qui commandent un défilé qu'il serait difficile à une armée de traverser.

Les Genevois s'en emparèrent en faisant rouler d'énormes rochers du haut de la montagne ; mais comme ils ne crurent pas pouvoir se maintenir dans cette citadelle avec leurs propres forces, ils la cédèrent avec le bailliage de Gex au roi de France Henri IV, qui leur promit, en récompense, un subside annuel de 25 000 écus d'or, pour payer la solde des troupes qu'ils avaient levées

38 Le *Fort de l'Écluse* est situé sur le territoire de la commune de Léaz. À l'origine, cette forteresse consista seulement dans une petite construction militaire, que fit élever Amédée II, seigneur de Gex, vers l'année 1225 et qui fut bientôt transformée en maison forte, puis en château. Guillaume de Joinville, seigneur de Gex, le céda en 1293, au comte Amédée de Savoie, moyennant 2 100 livres viennoises. Tombé, en 1385, au pouvoir de Jean de Châlon, seigneur d'Arlay, partisan du dauphin de Viennois, ce château fut livré à prix d'argent, en 1325, à Edouard de Savoie, par le commandant de place, qui fut pendu pour sa félonie. En 1336, il est pris par les Bernois qui le gardent jusqu'au traité de Lausanne (1564). Ces derniers le reprennent, le 21 avril 1520 ; mais, dès le 1^{er} mai suivant, il retombe au pouvoir du duc de Savoie, qui le céda à la France, par le traité de 1601. Depuis cette époque, le Fort de l'Écluse a subi une complète transformation. L'ancien système de défense avait été déjà complètement modifié en 1720, quand des travaux plus importants y furent exécutés de nouveau de 1820 à 1828. Enfin, en 1834, fut commencée la construction du fort d'en haut, qui en fait une place inexpugnable. Ce fort est relié à celui d'en bas par une galerie souterraine de 1188 degrés. (V. *Guigne, Dictionnaire topographique du département de l'Ain*. V. Fort l'Écluse).

39 César, *Commentaires de la guerre des Gaules*, 1, 6.

40 Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur cet auteur, qui, d'après Gölnitz aurait écrit des Commentaires sur l'histoire de la guerre des Gaules de J. César.

41 Au commencement de l'année 1536, le duc de Savoie, ayant déclaré la guerre aux Genevois, les habitants de Berne et de Neuchâtel accoururent au secours de ces derniers. Leurs troupes réunies formaient une armée de 7 000 hommes, qui arriva à Genève, le 2 février. Elles quittèrent cette ville, quelques jours après, en se divisant en deux corps, pour aller attaquer le fort de l'Écluse. L'un d'eux se rendit par Saint-Jullien, sur le mont Vuache, d'où l'on dirigea sur la forteresse un feu d'artillerie, tandis que l'autre occupa la montagne qui la domine au nord et fit rouler sur les assiégés d'énormes blocs de rochers. La garnison, qui ne se composait que de cinquante soldats, la plupart Italiens, fut ainsi obligée de se rendre, après quelques jours de siège (13 février) et fut menée prisonnière à Gex. Mais les Bernois ne rasèrent point le fort de l'Écluse, comme le rapporte Gölnitz, car ils en gardèrent la possession jusqu'au traité de Lausanne, de 1564.

contre les Savoisiens. Et c'est ainsi que depuis cette époque et jusqu'à ce jour le roi de France en est demeuré possesseur. Mais quand nous y passâmes, ce prince n'y entretenait qu'une garnison de huit soldats seulement ; car la guerre avait cessé entre la France et la Savoie.

Quand on traverse ce fort, on peut, si on le désire, obtenir des gardiens, moyennant une gratification, la permission de le visiter ; les accès, les issues, les escaliers qui conduisent dans la partie supérieure de la forteresse, tout vous est ouvert, pourvu toutefois qu'on s'abstienne de tout espionnage, condition essentielle pour y pénétrer, sans quoi on s'exposerait à être mis à mort.

En face de l'Écluse se trouve le *mont Jura*⁴² au sommet duquel existait autrefois une forteresse semblable, et dont il ne reste plus aujourd'hui que les ruines. C'est entre ces deux montagnes que le Rhône coule avec grand bruit ; mais on ne peut l'apercevoir, tant ses bords sont escarpés.

De là, nous gagnons, après une marche d'un demi-mille, la petite ville de *Coulonge*⁴³, qui a souffert, entre toutes, des malheurs de la guerre.

Le jour suivant, nous traversons un pays riche en froment et en pâturages, mais assez désert aujourd'hui, car les bourgs et les villages, dévastés par le feu, le pillage et tous les maux de la guerre, n'ont pu encore réparer les dégâts qu'ils ont soufferts et recouvrer leur ancienne prospérité⁴⁴.

Tout ce pays appartient au roi de France qui l'a enlevé au duc de Savoie, parce que ce dernier lui retenait le marquisat de Saluces. Cette conquête est due à Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, qui, dans cette guerre, fit preuve d'une grande habileté au service du roi⁴⁵.

Nous nous hâtons ensuite de gagner Genève, en traversant les villages peu connus d'Ecoran⁴⁶, Loup-Gras⁴⁷, Saint-Jean⁴⁸ et Thoiry⁴⁹. Arrivés à Genève vers midi, nous donnons nos noms par écrit à la porte de la ville, et nous allons loger à l'hôtel de la *Balance d'Or*, où nous trouvâmes enfin tout ce qui nous était nécessaire pour nous reposer des fatigues du voyage. »

42 La montagne, située en face du Fort de l'Écluse, sur la rive gauche du Rhône porte le nom de mont Vuache.

43 *Collonges*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gex. L'étymologie seule du nom de *Collonges (Colonia)* nous révèle son antiquité. De plus, on sait qu'une voie romaine, dont il subsiste des débris importants et qui porte encore le nom de *vi de Etros*, traversait tout le pays de Gex depuis Collonges jusqu'à Divonne. Cette localité eut cruellement à souffrir pendant les guerres incessantes que les ducs de Savoie soutinrent au XVI^e siècle, contre les Genevois et leurs alliés les Bernois. Prise, saccagée et pillée par ces derniers, en 1536, elle ne subit pas moins de dévastations de la part des Savoisiens, quand ils reprirent possession du pays, en 1589.

44 Entre 1589 et 1593, le pays de Gex fut ravagé, à maintes reprises, par les troupes de Genève, de Berne et du duc Emmanuel de Savoie, et il ne put jouir des bienfaits de la paix que lorsque le traité conclu à Lyon, au mois de janvier 1601, en assura la possession à la France. Mais on voit combien fut grande la dévastation subie par ce malheureux pays, puisque Göltnitz en retrouvait encore des traces, trente ans plus tard.

45 La guerre, que la France soutint, en 1600, contre le duc de Savoie, fut dirigée non seulement par Lesdiguières, mais aussi par le maréchal de Biron. On sait aussi qu'après que toutes les places de la Bresse et du Bugey furent tombées en leur pouvoir, Charles-Emmanuel de Savoie consentit à la cession de ces deux provinces, en échange du marquisat de Saluces (17 janvier 1601).

46 *Ecorans*, hameau dépendant de la commune de Collonges.

47 *Logras*, hameau de la commune de Péron.

48 *Saint-Jean de Gonville*, commune du canton de Collonges.

49 *Thoiry*, commune du canton de Ferney. L'ancienneté de ce village nous est révélée par une inscription antique rapportée par la Teyssonière (t. I, p. 113).

Arrivé à Genève, Gölnitz consacra quelques jours à visiter cette ville, dont il nous donne une assez longue description. De Genève, il se rendit en Savoie, puis dans le Dauphiné⁵⁰. Il parcourut ensuite successivement la Provence, le Languedoc, le Bordelais, le Limousin et l'Auvergne.

Ce fut de cette dernière province qu'il revint pour la seconde fois à Lyon, en suivant l'ancienne route qui, de Thiers, conduisait dans notre ville, en passant à Boën, Feurs, la Bourdelière⁵¹, et Courzieux⁵². Dans ce second voyage, Gölnitz s'arrêta peu de temps à Lyon. Il ne paraît guère s'y être occupé que des préparatifs de son voyage en Piémont, où il se rendit en passant par Genève, Annecy, Saint-Jean de Maurienne et Modane.

Pour gagner Genève, il suivit la même route que dans son premier voyage. Le seul changement apporté à son itinéraire fut de passer à Bellegarde, où il visita la perte du Rhône, au lieu de faire l'ascension du Credo. Aussi le récit de ce second voyage n'est-il que la nomenclature des localités qu'il a traversées et que nous connaissons déjà.

Mais ce que cette partie de son livre offre de plus intéressant, ce sont les conseils pleins de bonhomie qu'il donne aux voyageurs ; ce sont aussi les curieux renseignements qu'il nous fournit sur la manière de voyager à cette époque. Quand on a lu Gölnitz, on s'étonne moins que nos anciennes routes aient si peu de largeur avec des pentes aussi raides. C'est qu'au commencement du dix-septième siècle encore, on ne voyageait guère qu'à cheval. On traitait avec un entrepreneur de transport, qui se chargeait pour une somme déterminée, de fournir aux voyageurs un guide et un cheval et de pourvoir à leurs dépenses de logement et de nourriture, pendant toute la durée du voyage.

Cette pratique présentait des avantages certains pour des étrangers, peu familiarisés avec la langue et les usages du pays qu'ils traversaient. Mais elle pouvait avoir aussi ses inconvénients. Les voyageurs dépendaient ainsi, toujours plus ou moins, du bon plaisir de leur guide. Car ce dernier, toujours intéressé à abrégé, au moyen de longues traites, la durée du voyage, fixait lui-même les lieux d'étapes et imposait les hôtelleries de son choix. On a vu, dans le récit qui précède, quels dangers coururent Gölnitz et ses compagnons attardés, à la descente de la montagne du Credo, par suite du refus de leur guide de passer la nuit, comme ils le désiraient, à Châtillon de Michaille.

Quoi qu'il en soit, nous voyons ainsi, que si, de nos jours, certaines compagnies organisent, pendant la belle saison, des trains de plaisir pour l'Italie, en se chargeant, à forfait, de toutes les dépenses des voyageurs, ce système est moins nouveau qu'on le croit généralement, puisqu'il était déjà suivi au commencement du dix-septième siècle.

50 Cette partie du voyage de Gölnitz a été traduite et publiée par M. Antonin Macé, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, sous ce titre : *Le Dauphiné et la Maurienne au XVII^e siècle*, Grenoble, 1838, in-12. XVII et 207 p.

51 La *Bourdelière*, ancien relais de poste dans la commune de Saint-Laurent de Chamousset (Rhône). Michel Montaigne s'y arrêta, à son retour d'Italie, le 15 novembre 1581. (V. le *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, en 1580 et 1581*, t. III, p. 453).

52 Nous avons publié cette partie du livre de Gölnitz sous ce titre : *Les deux voyages d'Abraham Gölnitz dans le Forez et le Lyonnais au XVII^e siècle*, Lyon, Brun. 1879, in-8°.

II

SECOND VOYAGE DE GÖLNITZ DE LYON À GENÈVE

« Avant de quitter Lyon, pour me rendre en Italie, j'interromps le récit de mon voyage, pour donner aux voyageurs d'utiles conseils sur trois points divers, à savoir :

- 1° Le contrat à passer entre le voyageur et l'entrepreneur de transport ;
- 2° Le bulletin de santé ;
- 3° La monnaie dont il faut se munir pour faire la route.

Sur le premier point, je vous préviens, afin que vous ne soyez pas trompés ni circonvenus dans vos préparatifs de voyage, qu'il faut convenir d'avance avec votre guide, à la fois de la route à suivre, du prix du transport, des frais de nourriture et de toutes les dépenses du voyage. Quand on est d'accord, on dresse, en double exemplaire, un écrit signé des deux parties, d'après la formule suivante : « *Je soubsigné, N. N., à Lyon, promets à Messieurs N. N. aussi soubsignez, de conduire ou faire conduire par un homme, qui sera à cheval, les dits sieurs gentilshommes d'icy à Genève, et de là à Turin, et de fournir à chacun d'eux, à ses frais, un bon cheval, les défrayer eux et leurs chevaux honorablement, et ainsi qu'il convient à personnes de leur qualité, tant de tous les péages et passages qu'ils auront à payer, que de la nourriture de leurs personnes et chevaux, depuis cette ville jusqu'au dit Turin : et c'est pour le prix de trente-neuf ou... livres ; que les dits sieurs gentilshommes me promtent payer pour homme et cheval d'icy au dit Turin : dont j'ay reçu en celte ville... livres à mon contentement, et le restant sera payé à moy, ou à mon homme qui les conduira pour moy, en chemin, ou à Turin, en monnoye de France, ou en or, au prix qu'il vaut à présent à Lyon ; savoir : la pistole d'Espagne..., celle d'Italie..., l'escu soL..., le zequin..... Et si les dits gentilshommes voulaient séjourner plus d'une nuit à Genève, ils promettent de payer à part les despens de bouche pour eux et leurs chevaux, et pour mon homme et son cheval, durant ledit séjour. En foy de ce, ont esté faits deux semblables escrits, dont l'un a esté retiré par les dits sieurs gentils hommes, et l'autre par moy N. N.*

A Lyon, ce...

Ce contrat de route signé ainsi, il faut se procurer, en second lieu, un certificat de santé, qui témoignera que vous n'êtes pas atteint de la peste ni d'aucun autre mal contagieux. Si vous négligiez de vous munir de cette pièce, vous ne pourriez entrer en Italie, à Novalaise en Piémont, et par conséquent, aller plus loin. Mais quand vous êtes porteur de ce certificat, vous le soumettez au visa du magistrat de cette ville.

Ce bulletin de la santé⁵³ est délivré par les magistrats de la ville de Lyon. Il contient votre nom, le lieu de votre naissance et, en outre, l'attestation que vous avez séjourné plus de six mois dans le Blésois ou à Lyon, deux pays réputés très sains en Italie.

53 Ces mots sont en français dans le texte.

En troisième lieu, je veux vous donner des conseils au sujet de la monnaie que vous devez emporter.

Évitez d'avoir des pièces de monnaie usées, de mauvais aloi et n'ayant pas leur poids. Vous choisirez surtout les écus d'or de France, au soleil, et les pistoles d'Espagne (escu d'or en or, ou en espèces, et pistoles d'Espagne de poids⁵⁴). Vous n'aurez pas ainsi une bourse trop lourde et vous pourrez voyager avec moins d'inconfort. Mais ce n'est pas tout. Dès que vous entrez en Savoie, si vous payez votre nourriture ainsi que celle de votre guide, il faut avoir sous la main de la monnaie de France et non de celle de Savoie, car cette dernière est réputée mauvaise par les habitants aussi bien que par les étrangers. N'oubliez pas non plus que la monnaie française n'a pas la même valeur qu'en France ; je veux dire qu'elle vaut beaucoup plus en Savoie. Ainsi les quarts d'écus valent plus dans ce pays qu'en France. Et il en est de même, à proportion, des autres pièces de monnaie.

Nos préparatifs ainsi faits, nous nous mettons en route, à la garde de Dieu. De Lyon nous gagnons *la Valbonne* qui est à une distance de 5 milles. Le jour suivant, nous traversons la rivière d'Ain, sur un bac traîné par des chevaux, en payant 5 sous de péage pour chacun de nous. Cette rivière prend sa source dans le comté de Bourgogne, près de la ville de Nozeroy⁵⁵. Puis, traversant le pays des Séquanes, elle entre, au-delà du Jura, dans la province de Bresse, qu'elle divise en deux parties, près de la petite ville de *Pont-d'Ain*⁵⁶. Après avoir reçu un nombre considérable de petites rivières, l'Ain se jette ensuite dans le Rhône, où il verse un volume d'eau aussi considérable que celui de ce fleuve si rapide.

Près de là nous traversons à gué la rivière de l'*Albarine* pour nous rendre, à 5 milles plus loin, au bourg de Cerdon, où nous dînons à l'hôtellerie du *Lion d'Or*.

Enfin, après une marche de 3 milles, nous arrivons dans la soirée à Nantua, où nous passons la nuit à l'hôtel de l'*Écu de France*.

Le jour suivant, nous nous dirigeons vers le bourg de Châtillon⁵⁷, et de là, vers la *perte du Rhône*⁵⁸. Le chemin, fort escarpé, qui y conduit, est très mauvais, et il est impossible de s'y rendre à cheval. Nous allons donc à pied jusqu'au *pont de Lusigny*⁵⁹ qui sépare la Savoie de la province de France, appelée le *pays du Bugey*. C'est tout près de là que le Rhône, qui roule ses eaux avec grand fracas entre des rochers d'une grande élévation, se précipite dans un abîme, où il disparaît, pour couler sans bruit dans un canal souterrain. Après être demeuré caché un certain temps, il sort des entrailles de la terre, comme d'un tombeau et continue son cours sinueux vers Lyon.

54 Les mots mis ici entre parenthèses sont en français dans le texte.

55 *Nozeroy* chef-lieu de canton du département du Jura.

56 Gölnitz a voulu dire ici, sans aucun doute, que l'Ain sépare la Bresse du Bugey, comme il nous l'apprend d'ailleurs, dans le récit de son premier voyage de Lyon à Genève.

57 Châtillon de Michaille.

58 La perte du Rhône est située à 300 mètres en amont du village de Bellegarde.

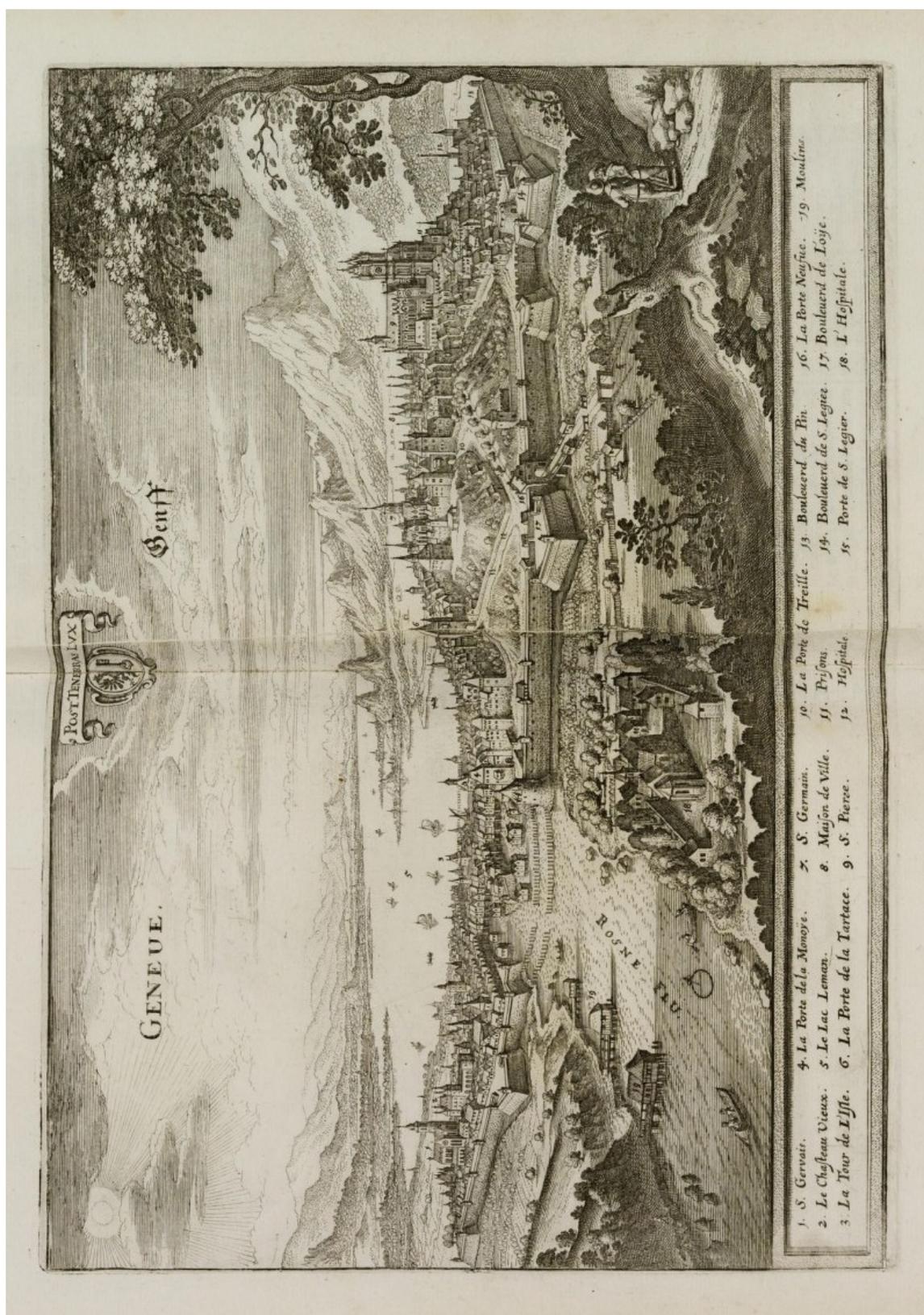
59 Gölnitz veut parler ici du *pont de Lucey*, qui est jeté sur le Rhône, au-dessus de la perte de ce fleuve. Ce pont, qui n'était autrefois qu'en bois, vient d'être reconstruit en pierre depuis trois ans, pour servir au passage d'une nouvelle route, destinée à relier Bellegarde et l'arrondissement de Nantua avec le département de la Haute-Savoie.

De là, nous remettant en route, nous traversons le pont de Bellegarde et celui des Oules⁶⁰, et laissant à notre gauche la montagne du Credo, nous arrivons, à 5 milles plus loin, au bourg de Longeray, où nous dînons à la *Croix-Rouge*, Puis nous gagnons d'une seule traite, et après une marche de 4 milles, la ville de Genève, but de notre voyage, où nous arrivons assez tard, pour loger à l'hôtel de la Balance d'Or. »

A. Vachez.

JANV. 1881. – T. I.

60 On ne comprend guère comment, après avoir visité la perte du Rhône, Gölnitz a pu traverser le pont de Bellegarde, puis celui des Oules, pour continuer sa route vers Genève, en laissant à sa gauche le mont du Credo. Il y a là évidemment une confusion dans les souvenirs du voyageur, ou dans les notes qui lui ont servi à rédiger le récit de son voyage. L'itinéraire qu'il a suivi, doit, suivant toute vraisemblance, être rétabli comme il suit : après avoir visité le pont des Oules, en venant de Châtillon de Michaille à Bellegarde, il traverse le pont jeté sur la Valserine, à la sortie de ce dernier village, pour descendre vers la perte du Rhône et le pont de Lucey. Puis, revenant sur ses pas, il vient reprendre la route de Lyon à Genève, qui passait, comme aujourd'hui, sur le flanc oriental du Crédo, pour gagner de là le bourg de Longeray.



Gravure sur bois de Mathieu Merian tirée de : Martin Zeiller, M. Z. Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae, Francfort, 1654, p. 70 (BCU Lausanne AB 1861)